

# AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides

## ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, à sa séance qui se tiendra le 25 mars 2025 à 18 h, à la salle de regroupement située à l'arrière du bâtiment du Centre d'éducation des adultes Christ-Roi au 545, rue du Pont à Mont-Laurier, procédera à l'adoption du *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration*.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration* peut présenter une demande à l'adresse courriel [secretariat.general@csshl.gouv.qc.ca](mailto:secretariat.general@csshl.gouv.qc.ca).

Toute personne qui souhaite formuler des commentaires à ce sujet peut le faire par courriel à [secretariat.general@csshl.gouv.qc.ca](mailto:secretariat.general@csshl.gouv.qc.ca).

Donné à Mont-Laurier, ce 21 février 2025.

La secrétaire générale,



Jacinthe Fex, LL.B.-D.D.N.

---

Québec 